

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LAVAL

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)

NO : 540-06-000019-234

VALÉRIE RICHARD

Demanderesse

c.

TICKETMASTER CANADA LP

et

**TICKETMASTER CANADA HOLDINGS
ULC**

et

TICKETMASTER CANADA ULC

et

TICKETMASTER LLC

Défenderesses

RÉPONSE

(Art. 145 (2) et 147 C.p.c.)

-
1. Ticketmaster Canada LP, Ticketmaster Canada Holdings ULC, Ticketmaster Canada ULC et Ticketmaster LLC (les « Défenderesses ») répondent par la présente à la Demande modifiée pour autorisation d'exercer une action collective (articles 571 et suivants *C.p.c.*) (*Amended Application to authorize the bringing of a class action*).
 2. Les Défenderesses sont représentées par M^e Christopher Richter et M^e Karl Boulanger, dont les coordonnées apparaissent ci-après :

M^e Christopher Richter
crichter@torys.com
SOCIÉTÉ D'AVOCATS TORYS S.E.N.C.R.L.
1, Place Ville Marie, bureau 2880

M^e Karl Boulanger
kboulanger@torys.com
SOCIÉTÉ D'AVOCATS TORYS S.E.N.C.R.L.
1, Place Ville Marie, bureau 2880

Montréal (Québec) H3B 4R4

Tél. : 514.868.5606

Télé. : 514.868.5700

Montréal (Québec) H3B 4R4

Tél. : 514.868.5621

Télé. : 514.868.5700

3. Les Défenderesses réservent tous leurs droits, y compris, sans limiter la généralité de ce qui précède, le droit de contester la compétence de cette Cour.
4. Cette Réponse est produite sans aucune admission des Défenderesses eu égard à la validité de la prétendue signification des procédures effectuée par les avocats de la Demanderesse aux bureaux des avocats soussignés le 30 mars 2023, la Société d'avocats Torys s.e.n.c.r.l. n'étant pas autorisée à recevoir signification des procédures introductive d'instance sans le consentement exprès des Défenderesses.

MONTRÉAL, le 4 avril 2023

(s) Société d'avocats Torys S.E.N.C.R.L.

SOCIÉTÉ D'AVOCATS TORYS S.E.N.C.R.L.

Avocats des Défenderesses

TICKETMASTER CANADA LP

TICKETMASTER CANADA HOLDINGS ULC

TICKETMASTER CANADA ULC

TICKETMASTER LLC

M^e Christopher Richter

crichter@torys.com

Tél. : 514.868.5606

M^e Karl Boulanger

kboulanger@torys.com

Tél. : 514.868.5621

1, Place Ville Marie, bureau 2880

Montréal (Québec) H3B 4R4

Télé. : 514.868.5700

notifications-mtl@torys.com

Numéro d'impliqué permanent : BS-2554

Notre référence : 30808-2030

COPIE CONFORME

Société d'avocats Torys S.E.N.C.R.L.

Société d'avocats Torys S.E.N.C.R.L.

NO : 540-06-000019-234

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LAVAL
COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)

VALÉRIE RICHARD

Demanderesse

c.

TICKETMASTER CANADA LP

et

TICKETMASTER CANADA HOLDINGS ULC

et

TICKETMASTER CANADA ULC

et

TICKETMASTER LLC

Défenderesses

RÉPONSE

(Art. 145(2) et 147 C.p.c.)

COPIE CONFORME

M^e Christopher Richter

crichter@torys.com

SOCIÉTÉ D'AVOCATS TORYS S.E.N.C.R.L.

1 Place Ville Marie, bureau 2880

Montréal (Québec) H3B 4R4

Tél. : 514.868.5606 | Téléc. : 514.868.5700

notifications-mtl@torys.com

BS-2554

Notre référence : 30808-2030